



**NAT
JOU
KANN**

2024

\\ \\ \\ FESTIVAL DES ARCHITECTURES





A l'occasion du deuxième Festival d'Architecture Matjoukann, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Martinique (CROAM), la Maison de l'Architecture de Martinique (MAM) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), lancent un appel à candidatures pour réaliser 6 installations éphémères. Le Festival se tient au cœur de la ville de Saint-Pierre, en Martinique. Il propose un parcours dans les plis chargés de potentialités de la ville : des ruines, des dents creuses, mais aussi du pa(ma)trimoine emblématique.

\\\ PRÉSENTATION

Matjoukann, c'est pa(ma)trimoine en créole martiniquais¹.

Le Festival Matjoukann cherche à mettre en valeur les pa(ma)trimoines de l'île, Il évoque l'ancien, le présent mais surtout la projection vers le commun.

Le Festival d'Architecture Matjoukann aspire à renaître tous les deux ans au travers de ses installations temporaires in-situ, comme des témoins d'un temps donné, empreintes d'une évolution de l'architecture, de l'art et par extension de la culture, un reflet gravé d'une société en mouvement, un héritage à transmettre.

Les installations sont pensées pour un lieu spécifique qu'elles viennent révéler ou transformer, qu'il s'agisse d'un espace délaissé, caché ou d'un espace trop vu auquel on ne prête plus attention, devenu ordinaire voire insignifiant. Elles visent à revaloriser les lieux dans lesquelles elles s'inscrivent et auxquelleselles sont destinées.

Outre sensibiliser à l'architecture, à l'art et au patrimoine existant, Matjoukann ambitionne de stimuler l'imaginaire de son audience en l'invitant à saisir un regard nouveau, propice au questionnement

concernant son environnement passé, présent et futur.

Les installations s'appliquent à inspirer et exciter les différents sens du public afin de faire de ce parcours et de chacune de ses étapes, un moment de liaison (liannaj).

Pour cette deuxième édition, les lieux sélectionnés s'inscrivent dans la thématique du festival (rémission) et dans le souhait d'aider cette fois-ci à la reconstruction de la ville de Saint-Pierre.

Les différents espaces sélectionnés pour cette année, qu'ils soient inutilisés, inhabités, délaissés ou protégés sont parfois invisibilisés par leur emplacement ou leur conservation figée et tombent peu à peu dans l'oubli qu'engendre l'habitude. Les installations devront s'attacher à dynamiser et recycler ces sites en lieux actifs pour la revitalisation de la Ville le temps du Festival pour montrer des chemins, ouvrir des pistes afin d'aider Saint-Pierre à se sortir de la léthargie qui la mine.

L'interruption des fonctions usuelles de ces espaces se fait naturellement dans le respect des sites sélectionnés.

¹ "Matjoukann [macuka]n 2 (néol.) patrimoine. Tou sa ka fè pawti di an matjoukann kiltirel. (H. Atine, A.S.D) Tout cela fait partie d'un patrimoine culturel." In DICTIONNAIRE DU CREOLE MARTINQUAIS, Raphaël Confiant (1951-). Éditions Orphie, Fort-de-France, 2022.



\\ THÉMATIQUE 2024 : RÉMISSION

La Martinique, dans la forme que nous connaissons actuellement, est constituée de plusieurs petites îles volcaniques qui se sont formées en ligne au fur et à mesure que la cheminée se déplaçait. Elle est la seule île des Petites Antilles à présenter trois arcs volcaniques juxtaposés, avec un déplacement régulier de l'activité volcanique sud-est vers le nord-ouest depuis 25 Ma.

C'est la jeune montagne Pelée, nouvellement classé au patrimoine mondial par l'UNESCO, dernière venue et toujours active, qui, le 8 mai 1902, balaye en crachant une nuée ardente au ras du sol la Ville de Saint-Pierre et tuant plus de trente mille personnes.

Fondée en 1635 par des flibustiers au chômage dans le dos de l'État central et développée à sa manière souvent rebelle par une caste de libres de couleur à distance de la capitale administrative métropolitaine, Saint-Pierre Paris-perle des Antilles disparaissait comme espace physique mais surtout perdait un grand pan de l'élan mulâtre épris de République et de laïcité qui avait mis la Martinique dans le sens de la Modernité au XIX^{ème} siècle.

Après d'autres éruptions mineures, la fonction de capitale culturelle et économique de l'île fut rapatriée sur sa rivale Fort de France et le bâti évidé et meurtri est resté plus ou moins à l'abandon pour plus d'un siècle...

Le site a hésité entre renaître et renoncer sans jamais vraiment réussir à se positionner clairement, soit comme une Pompéi tropicale sous cloche, soit comme une nouvelle ville qui renaît en se reconstruisant...

Aujourd'hui encore, son classement comme Ville d'art et d'histoire et la réglementation sur l'archéologie préventive qui grève toute action de reconstruction jouent l'ambiguïté en pointant ce qui de la peau laissée par la société d'alors doit être exploré, recensé et préservé et la quasi-absence de moyens accordés pour l'inventaire....

Le temps passe ainsi, mettant en danger ce qui demeure sous la couche des

endres et reportant à un futur de plus en plus incertain la lecture du passé tout en engluant les élans de reconstruction dans une comptabilité qui ne ferme pas.

Deux ans après notre premier Festival ÉRUPTION, nous voulons, pour cette édition, mettre en avant l'après, la suite positive, la sortie du deuil... et appeler enfin à la **RÉMISSION** de la Ville pour que les couleurs et la musique reviennent, pour que la vie reprenne enfin.

Asé pléré an nou lité² disait jadis le militant.

Certes Saint-Pierre restera à jamais dans nos mémoires la ville martyre, le témoin d'une aventure humaine centrale pour l'histoire de notre petit pays, et même si la société urbaine qui a construit la Ville a été fortement endeuillée, les idées et ses combats n'ont pas pour autant été anéantis.

Certes Saint-Pierre ne redeviendra pas la capitale culturelle et économique de la Martinique car la vie ne s'arrête pas, une nouvelle société s'est constituée depuis la départementalisation et une nouvelle peau urbaine lui a été construite pour la voir s'épanouir.

Mais la vie n'aime pas trop les vides non plus et une nouvelle configuration du vivre ensemble peut recycler la vieille peau en une nouvelle aventure si l'on trouve l'énergie.

C'est à produire ces vitamines urbaines qu'appelle notre Festival.

Les propositions d'installations devront constituer des compléments alimentaires, des gélules de bienfaits pour sortir la Ville de sa convalescence et la mettre sur le chemin de sa guérison.

Aussi, l'astuce pour contourner l'écueil de la fouille préventive est de bâtir sans s'ancrer dans le sol.

Le présent Festival appelle donc à la production d'installations qui serviront de recette pour sortir de l'impasse, des architectures juste posées... comme des caresses réconfortantes sur les plaies de la convalescente.

Investir les sites pour en faire des lieux juste déposés là, avec douceur.



\\\ CONDITIONS DE PARTICIPATION

La consultation est ouverte aux passionné(e)s d'architecture et d'urbanisme.

Il est possible de former une équipe pluridisciplinaire de 4 personnes maximum dont le ou la mandataire devra être un(e) architecte diplômé(e) ou être étudiant(e) en architecture en cycle master.

\\\ DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature se compose d'un **formulaire d'inscription à remplir et signer en ligne sur <https://matjoukann.com/inscription/>** qui demande les informations suivantes :

\ Présentation de l'équipe, en français et en anglais : membres, coordonnées, motivations, photographie HD de ses membres.

\ Présentation de l'installation éphémère, en français et en anglais, selon le site choisi par l'équipe et la thématique du Festival d'Architecture Matjoukann de l'année, « RÉMISSION » : de quelle manière l'équipe envisage son installation, son apport pour la ville et le public, son intégration au site, son montage et son démontage, son coût global. La présentation sera illustrée par une image HD (obligatoire) et des croquis jugés utiles à la compréhension du projet.

\ Autorisation de cession de droits signée.

Toutes les sources des projets doivent être citées et référencées. Seules des créations originales doivent être présentées dans le cadre du Matjoukann.

\\\ PLANNING

Appel à candidatures le **jeudi 12 septembre 2024**.

Visite des lieux le **vendredi 20 septembre 2024 à 14h00**. Afin d'y participer merci de contacter **contact@matjoukann.com**

Les dossiers de candidature doivent parvenir avant le **vendredi 04 octobre 2024 à 23h59**, heure martiniquaise (GTM-4).

Les résultats de la sélection seront annoncés le **vendredi 11 octobre 2024**

Rendu final au plus tard le **lundi 8 novembre 2024 à minuit**

Lancement du Festival Matjoukann du **22 au 24 novembre 2024**.



An aerial photograph of a lush green area, likely a park or historical site. In the foreground, there are several large, dark, rectangular stone blocks scattered across a grassy field, possibly remnants of ancient structures. To the left, there are buildings with red roofs. The background is filled with dense green trees and foliage. The text is overlaid on the right side of the image.

/// CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection des équipes sera effectuée sur la base des critères suivants :

La composition de l'équipe (10%)

- \ La pluridisciplinarité de l'équipe.
- \ Les références et parcours des membres de l'équipe.
- \ La motivation et les intérêts pour le festival Matjoukann.

Le contexte (20%)

- \ La prise en compte du contexte général à l'échelle de la Caraïbe, de la Martinique et de la ville de Saint-Pierre.
- \ L'insertion du projet dans son contexte urbain et dans son environnement spatial.

Le projet (50%)

- \ La prise en compte de la thématique « Rémission » dans le projet développé.
- \ L'aspect Recherche – Processus – Innovation du projet (concept général, idées innovantes, créativité, stratégies constructives, matérialité, volumétrie, ...).
- \ L'usage de matériaux locaux, biosourcés, biodégradables, recyclables dans une démarche de respect environnemental.
- \ Les procédés techniques d'accroche du projet par rapport à son environnement.

La faisabilité (20%)

- \ Les délais de réalisation et d'exécution du projet.
- \ Le coût du projet.
- \ Le caractère réversible.

/// COMPOSITION DU JURY

Le jury sera composé de 7 membres :

- \ 1 membre du conseil du CROAM.
- \ 1 membre du conseil de la MAM.
- \ 1 membre du CAUE.
- \ 1 architecte pratiquant en Martinique (hors élus CROAM et MAM, hors CAUE).
- \ 1 architecte Caraïbéen (non Martiniquais).
- \ 1 élu de la ville de Saint-Pierre.
- \ 1 représentant de la Direction des Affaires Culturelles Martinique.





POUR LES ÉQUIPES SÉLECTIONNÉES

Un rendu final obligatoire, sur format A0, en paysage, doit être livré au plus tard le **lundi 8 novembre 2024** à minuit. Le projet définitif doit comprendre :
1 plan de masse, plan(s), coupe(s), façade(s), croquis, image définitive du projet en HD, budget détaillé, texte définitif.

Le lancement du festival aura lieu du **22 au 24 novembre 2024** afin de présenter les projets des équipes sélectionnées.

La mise en place et le démontage des installations seront à réaliser par l'équipe elle-même, sur site dans un second temps en **mai 2025**.

Chaque équipe pourra bénéficier d'un dédommagement pouvant aller **jusqu'à 500,00 €** pour contribution au déplacement sous présentation de justificatifs et d'une note de frais.

Chaque équipe se verra hébergée pendant la durée du montage de **l'installation estimée à 2 semaines**.

Chaque équipe se verra attribuer une **enveloppe de travaux de 10 000,00 €** dont elle devra en justifier l'usage par facture strictement pour l'achat de matériaux et d'outils permettant l'installation.

L'équipe lauréate recevra le Prix Lauréat 1. Deux autres équipes se verront attribuer des prix comme suit :

Prix Lauréats 1 : 2 000,00 €

Prix Lauréats 2 : 1 000,00 €

Prix Lauréats d'honneur : 750,00 €

Contraintes spécifiques : les installations prendront place dans l'espace public, elles ne doivent pas porter atteinte aux habitants ni à l'environnement bâti. La sécurité du public et de la population doit être assurée nuit et jour.

MAT JOU KANN

/// FESTIVAL DES ARCHITECTURES

/// CONTACT

Toutes les questions doivent être adressées par email à contact@matjoukann.com

www.matjoukann.com


PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE
Liberté - Direction des
Égalités - Affaires -
Patrimoine Culturelles


SAINT-PIERRE
Ville d'Art et d'Histoire
MARTINIQUE


MARTINIQUE


mam
maison de l'architecture
Martinique

972 Martinique

c | a . u . e